

### Réélection d'un président du Tribunal d'arrondissement de la Singine

Bulletins distribués: 85; rentrés: 79; blancs: 5; nuls: 3; valables: 71; majorité absolue: 36.

Est réélu *M. Reinold Raemy*, par 71 voix.

### Election d'un membre de la Commission des affaires extérieures du Grand Conseil,

en remplacement de M<sup>me</sup> Erika Schnyder, démissionnaire, élue membre de la Commission de justice

Bulletins distribués: 85; rentrés: 81; blanc: 1; nul: 0; valables: 80; majorité absolue: 41.

Est élu *M. Christian Marbach*, par 79 voix.

**Le Président.** Je me permets de féliciter l' élu et je lui passe la parole.

**Marbach Christian (PS/SP, SE).** Je vous remercie de la confiance que vous me témoignez et j'accepte cette élection. En même temps, je vous informe de ma démission avec effet immédiat, de la Commission des grâces parce que, comme vous le savez, nous ne pouvons pas siéger dans deux commissions permanentes. Merci d'en prendre note.

**Le Président.** Nous voici donc dans le même cas de figure qu'hier avec M<sup>me</sup> la Députée Erika Schnyder. Dès lors je passe la parole au Président du groupe du parti socialiste, M. le Député Pierre Mauron.

**Mauron Pierre (PS/SP, GR).** Je vous promets qu'il s'agit du dernier volet du jeu des chaises musicales et vous propose d'élire à la Commission des grâces, M. François Roubaty qui est de retour parmi nous.

**Le Président.** Nous passerons à cette élection demain lors de notre séance de vendredi qui, je vous le rappelle, débute à 8 h 15.

### Résolution Louis Duc relative aux farines animales

#### Dépôt et développement

L'Union Européenne envisage de réintroduire les farines animales à Bruxelles et en Suisse, les tractations sont en cours pour récupérer les déchets d'abattoirs, les transformer en aliments pour la nourriture des porcs et de la volaille!

On pensait quand même en avoir définitivement terminé, après le cataclysme des années 80-90, avec l'encéphalite spongiforme bovine (ESB) transmise à l'homme sous la forme de la maladie de Creutzfeldt-

Jakob! Un cataclysme d'une ampleur dont on a longtemps nié l'évidence, sous-estimé les conséquences désastreuses qui ont décimé des dizaines de milliers de bovins, anéantissant le futur des exploitations agricoles touchées par ce fléau.

Le désarroi s'est emparé du milieu médical, pas préparé à un tel désastre! On avait longtemps, beaucoup trop longtemps fait confiance aux théoriciens qui minimisaient l'impact dangereux de cette alimentation douteuse, infecte et dont les conséquences ont été catastrophiques pour la santé du consommateur!

Pourquoi veut-on aujourd'hui renouveler cette opération de folie? Parce que les prix des céréales flambent, parce qu'on a aucune vergogne à transformer du blé en matériau de chauffage, parce qu'on veut faire marcher nos moteurs avec du blé ou de l'orge, du maïs et de la betterave!

Et les matières premières pour alimenter l'ensemble de nos animaux font alors cruellement défaut!

Triste réalité, folie humaine, l'expérience scandaleuse de l'affouragement aux farines animales, soupes de viande et j'en passe n'aura pas réussi à responsabiliser nos stratèges au plus haut niveau, ils remettent l'ouvrage sur le métier!

Faut-il aujourd'hui faire confiance? Les centres d'équarrissage pourront-ils assumer cette tâche de triage des déchets bons pour une transformation ou à rejeter? C'est nous rouler dans la farine!

Il s'agit tout simplement d'une affaire de gros sous, d'une totale indifférence et d'un mépris crasse pour l'ensemble des consommateurs.

Ces déchets sont à incinérer, ils n'ont aucune place à occuper dans la chaîne alimentaire!

Une société qui ne respecte plus son alimentation est à plaindre, l'autorisation – qui pourrait être imminente – de ces farines animales en serait une preuve flagrante. Je demande donc aux député-e-s de notre canton d'appuyer cette résolution et au Conseil d'Etat de relayer ces préoccupations vers la Berne fédérale!

Merci de votre soutien!

– La discussion et le vote sur la prise en considération de cette résolution auront lieu ultérieurement.

– La séance est levée à 12 heures.

*Le Président:*

**Patrice LONGCHAMP**

*Les Secrétaires:*

**Monica ENGHEBEN**, secrétaire générale

**Mireille HAYOZ**, secrétaire générale adjointe